



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

Procès-verbal N°05 du 26 aout 2025

Réunion restreinte du mardi 26 aout 2025

A 14 heures 30

Lieu : Siège du D. E. F.

Président : M. Bruno FARINA.

Membres présents :

Mme Muriel FARCY.

MM. Morgan DEWILDE – Nassim GUILLANE– Jean-Pierre LEVAVASSEUR (téléphone).

Assiste à la réunion :

M. Patrice LECHER Co responsable du pôle sportif.

RECOURS

La commission ordonne l'exécution provisoire des sanctions prises lors de la présente réunion.

*Les présentes décisions de la commission Départementale de Gestion des Compétitions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel du District de l'Eure de Football dans un délai de **DEUX (2) jours** à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée, dans le respect des dispositions définies par l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

COURRIERS RECUS

Courriel du FC DE MADRIE du 21/08/2025 concernant une demande d'inscription de son équipe vétérans en Coupe du Matin L. BOLAND.

La commission procède à son intégration dans le groupe L avec les clubs du CS ANDELYS, FC GISORS VEXIN 27 et FC EURE MADRIE SEINE.

Courriel de l'ESJ MADELEINE EVREUX du 25/08/2025 concernant l'annulation de son engagement de son équipe 1 en compétition seniors D3 Gr B.

Considérant que tous les meilleurs seconds de D4 de la saison 2024-2025 ont été sollicités, à l'exception du FC PAYS DU NEUBOURG 3 qui n'a pas réengagé son équipe ; la commission prend en compte le calcul du meilleur 3^{ème} de D4

1 – Le nombre de points pondéré

Soit le nombre de points obtenus au cours du championnat de référence (diminué des points de pénalité éventuels) et divisé par le nombre de matchs disputés.

Groupe A

FC CAUMONT impossibilité d'accession compte tenu que le club est en infraction avec les dispositions de l'article 4 des RG du DEF.

Groupe B

FC IGOVILLE 1 48 points/22 matchs joués=2.181

Groupe C

US ETREPAGNY 2 impossibilité d'accession compte tenu que son équipe 1 évolue déjà en Départemental 3.

Groupe D

NFC NAVARRE FC 2 36 points/18 matchs joués=2.000

La commission procède à l'intégration du club du FC IGOVILLE en lieu et place de l'ESJ MADELEINE EVREUX D3 Gr B

CALENDRIER GENERAL

La commission a procédé à des modifications.

Une version V2 est disponible sur notre site internet.

Le Secrétaire de séance
Patrice LECHER



Le Président
Bruno FARINA



